

**PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION PATRIMOINE MAS MÉJEAN
3 AOUT 2016**

La deuxième Assemblée Générale de l'Association s'est tenue le mercredi 3 août 2016 à 18h30, sur convocation orale ou écrite par mail de ses membres et via le site internet de l'Association sur lequel figurent les comptes de l'exercice 2015.

L'Assemblée se réunit à son siège social à savoir c/o Gérard Lauze, Mas Méjean, 30570 Valleraugue.

Le Conseil d'Administration (composé de Gérard Lauze/ Président, Dominique Sauret-Velle/Secrétaire Générale et Nicolas Velle/Trésorier) nomme en qualité de présidente de séance : Dominique Sauret-Velle. Les 3 membres du Conseil d'Administration président ensemble l'Assemblée (article 11 des statuts).

Le nombre des membres adhérents de l'Association présents est de 21 (sur 35 adhérents).

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Approbation des comptes clos au 31 décembre 2015 ;
2. Bilan des travaux d'août 2015 concernant le four de Mallet ;
3. Organisation de la fête du pain le mercredi 10 août 2016 à partir de 19 h autour du four de Mallet ;
4. Projection du film « Le Crime des Justes » le vendredi 12 août 2016 à 21h30 dans le jardin d'Edith Lauze ;
5. Exposition « Tabusse » au Musée du Vigan en octobre 2016 ;
6. Entretien du béal entre Mas Méjean et La Pénarié ; consolidation des ruines du moulin;
7. Plan prévisionnel pour les prochaines années sur les autres éléments du patrimoine bâti et paysager à entretenir et protéger;
8. Cotisation annuelle pour 2016 à 20 €, 30 € pour les couples ;
9. Site Internet ;
10. Questions diverses.

Premier point:

Examen et approbation des comptes

L'association bénéficie d'une trésorerie positive.

Les comptes sont approuvés.

GL. DS W
1

Deuxième point :

Bilan très positif des travaux d'août 2015 concernant le four de Mallet : le toit refait a admirablement passé l'hiver, le nettoyage des abords du four contribue à faire de ces travaux une belle réussite tant esthétique que patrimoniale.

Troisième point :

La fête du pain est organisée autour du four de Malet. Le four sera allumé par Jean-Luc Broutin et Joseph Pons le mercredi 10 août 2016.

Tous les voisins, amis, touristes de passage des hameaux sont invités à participer à la fête et à apporter ce qu'ils souhaitent faire partager.

Seront cuits du pain et au gré des envies de chacun des pizzas, des rôtis, des tartes, ...

Une animation musicale est prévue, on dansera et on chantera.

Quatrième point:

Le film « Le Crime des Justes » tourné en 1948 à Malet, à Valleraugue et à l'Espérou sera projeté le vendredi 12 août 2016 à 21h30 dans le jardin de Gérard Lauze.

La mairie de Valleraugue souhaite que le film soit projeté à Valleraugue au cours de l'été 2017.

Cinquième point:

A l'occasion de l'exposition « Autour de Tabusse », trois nouvelles projections du film « Tabusse » auront lieu en octobre. L'exposition est organisée par notre Association et le Musée Cévenol à partir de documents rassemblés par Gérard Lauze et par la famille Chamson-Velle.

Sixième et septième point :

Entretien du béal entre Mas Méjean et La Pénarié ; consolidation des ruines du moulin; nettoyage des abords du pont.

Une équipe de volontaires se donne RV demain, jeudi 4 août à 9 heures, pour défricher le chemin qui longe le béal entre les ruines du moulin et la jonction du chemin qui va vers la Penarié. Merci à Edith, Catherine, Dominique, Jean-Luc, Nicolas, Jean-Marc, Gérard.

Huitième point:

Cotisation annuelle pour 2016 à 20 €, 30 € pour les couples

Ed - DS W
2

Neuvième point

Site internet : Brian Bolger a réalisé une maquette qu'il se propose de montrer au CA.

Selon Brian, ce serait moins coûteux que le site internet qui est actuellement utilisé.

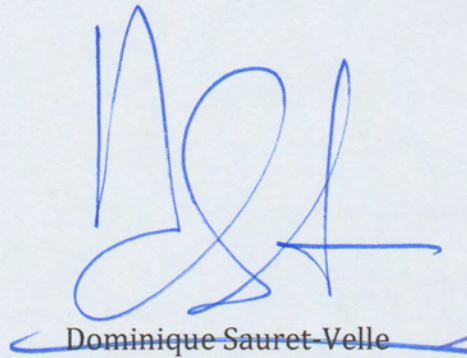
Dixième point

Nuisances sonores : une amélioration semble avoir été perçue.


A 19h, la séance est levée.



Gérard Lauze
Président



Dominique Sauret-Velle
Secrétaire Générale
Présidente de séance



Nicolas Velle
Trésorier